

INFORMATIONS PARATRIATHLETES

Vous trouverez dans cette lettre toutes les informations relatives aux épreuves régionales, nationales, et internationales : Calendriers de courses, procédures d'inscription, modalités de sélections, classifications ...

Championnat de France de Paratriathlon 2018

2 septembre 2018

Gravelines (59)

Forum PARATRIATHLON
Amis paratriathlètes, échangez, discutez, ce forum est le votre
<http://paratriathlon.les-forums.com/forums/>

REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES PARATRIATHLON 2018

Comme chaque année en décembre, l'ITU publie les mises à jour de ses réglementations pour la saison suivante. Les réglementations spécifiques du paratriathlon n'échappent pas à la règle.

Concernant la réglementation sportive, le chapitre 17 spécifique du paratriathlon a enregistré quelques évolutions. Les changements les plus importants concernent les règles d'inscription, de désinscriptions et de substitution sur les épreuves internationales (Appendice E, page 106)

Concernant la réglementation de classification, le document de l'ITU a été entièrement remanié afin d'être en accord sur le fond et sur la forme avec le code IPC.

Ces documents sont disponibles dans le [centre ressource Paratriathlon](#) du site fédéral.

Vous y trouverez également une traduction en français qui ne constitue pas un document officiel mais une aide à la compréhension du document officiel de l'ITU (en anglais).

INFORMATION DE L'INSTANCE INTERNATIONALE EUROPÉENNE DES SOURDS : E.D.S.O.

La DGS-Triathlon (Association Allemande de Triathlon pour les Sourds) a été fondée en septembre 2014. Depuis 3 ans, un championnat allemand de triathlon pour les sourds est organisé. En 2018, la 4^{ème} édition de l'épreuve sera à nouveau organisée à Lake Chiemsee les 23 et 24 juin 2018.

En 2019, la DGS-Triathlon souhaite aller plus loin et organiser une conférence internationale ou un championnat européen. Cette association sera soutenue par un organisateur d'événements sportifs et un partenaire privé professionnel "Wechselszene" (www.wechselzene.de).

Voici quelques liens liés à cet événement:

- Plus d'informations sur la [DGS-Triathlon](#)
- [Galerie du Triathlon de Chiemsee](#)
- [European Deaf Sport Organisation](#)

CODE NATIONAL DE CLASSIFICATION DU CPSF

Après un travail de 2 ans avec certaines fédérations dont la FFTRI, le Comité Paralympique et Sportif Français vient de publier un code national de classification élaboré à partir du code de classification de l'International Paralympic Committee (IPC). Le code national détaille les politiques et procédures communes à tous les para-sports français et en définit les principes applicables par tous. Les objectifs de ce code sont, de permettre aux athlètes d'atteindre l'excellence sportive, de permettre l'accès à la pratique au plus grand nombre et de proposer à l'ensemble des fédérations paralympiques un socle commun concernant les règles de classification nationale.

Vous pouvez retrouver ce document dans le [centre ressource Paratriathlon](#) du site fédéral.

AUTOCOLLANTS « PARATRIATHLETE »

Afin de mieux identifier les paratriathlètes sur les différentes épreuves du calendrier fédéral, des autocollants « Paratriathlète » peuvent être apposés sur les dossards. Cette identification n'est pas obligatoire mais est proposée pour une meilleure sécurité de tous les athlètes et une meilleure identification par les arbitres en cours d'épreuve, notamment dans le cas de handicap non visibles. Avant le début de la saison sportive 2018, la FFTRI fera parvenir à chacun des licenciés un lot d'autocollants qu'il pourra apposer sur son dossard s'il le souhaite.

Un fichier permettant d'imprimer vous-même des autocollants supplémentaire est également disponible dans le [centre ressource Paratriathlon](#) du site fédéral.

CENTRE RESSOURCES

Le centre ressource paratriathlon a été mise à jour. Parmi les nouveautés, vous y trouverez :

- La version 2018 du Cahier de préconisations techniques pour l'organisation d'une épreuve de triathlon accessible aux paratriathlètes
- Le bon à tirer pour imprimer les autocollants « Paratriathlète »
- Les réglementations ITU et leur traductions (voir plus haut)
- Le Code National de Classification du CPSF

CHARTRE DES VALEURS ET D'ETHIQUE DU MOUVEMENT PARALYMPIQUE FRANÇAIS

Au-delà des règles indispensables en matière d'éthique et de déontologie, le CPSF a souhaité définir ce que sont les valeurs du Mouvement Paralympique français et les principes essentiels qui le guident. Cette chartre s'adresse à tous les pratiquants, encadrants et dirigeants œuvrant dans le monde du sport et du handicap.

Vous pouvez retrouver ce document dans le centre ressource Paratriathlon

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES ÉPREUVES AU CALENDRIER DE L'I.T.U.

Pour effectuer une demande d'inscription sur épreuve du calendrier ITU, les sportifs doivent disposer d'une licence FFTRI pour la saison en cours.

Le règlement de compétition publié par l'I.T.U. pour la saison 2018 (version du 10 décembre 2017) a évolué quant aux délais de désinscription. Des pénalités sont appliquées par l'I.T.U. aux sportifs d'une part et aux fédérations nationales d'autre part (réduction du nombre de quotas). Aussi, une procédure médicale est désormais imposée à tous les sportifs participants à une épreuve inscrite au calendrier de l'I.T.U. (en dehors des épreuves dites « Age Group »). Pour ces raisons, la F.F.TRI. a également fait évoluer les conditions de validation de toute demande d'inscription, mais également de toute demande de désinscription.

Pour les épreuves de Paratriathlon World Cup (Coupe du Monde de Paratriathlon), la procédure de demande d'inscription et désinscription concerne les épreuves suivantes :

<http://www.fftri.com/epreuves-internationales-hors-equipe-de-france>

Pour les étapes de World Paratriathlon Series, il convient de se référer aux modalités de sélection en équipe de France 2018 disponibles à la page suivante :

<http://www.fftri.com/modalites-de-selection-en-equipe-de-france>

Pour les autres disciplines et les épreuves des catégories Groupe d'Age, il convient de se référer à la page "Club France" disponible à la page suivante : <http://www.fftri.com/presentation-1>

MODALITÉS DE SÉLECTIONS INTERNATIONALES 2018

[Les modalités de sélections internationales paratriathlon](#) pour la saison 2018 sont téléchargeable depuis le site fédéral.

MISE À JOUR DE LA LISTE DE PRODUITS INTERDITS EN 2018

Tous les athlètes participants à des compétitions quel que soit le niveau de la compétition sont susceptibles d'être contrôlés dans le cadre de la lutte contre le dopage. Aussi lors de toute médication l'athlète doit s'assurer que le médicament n'appartient pas à la liste des produits interdits en 2018. Nous invitons également les athlètes à :

1. Consulter la liste des interdictions : <https://www.wada-ama.org/fr/node/8531>

2. Télécharger la liste des interdictions et la liste des principales modifications sachant que seul le document PDF téléchargeable sur le lien ci-dessous fait foi.

<https://www.wada-ama.org/fr/ressources/science-medecine/documents-de-la-liste-des-interdictions>

LETTRE DU RÉSEAU PARATRIATHLON

La Lettre du Réseau Paratriathlon est un outil de partage d'informations à destination des personnes œuvrant pour le développement de la pratique du triathlon et des autres disciplines enchaînées par les personnes en situation de handicap. Elle est systématiquement envoyées aux ligues régionales de triathlon, aux référents régionaux, aux conseillers techniques de ligue et aux personnes qui en font la demande.

Si vous souhaitez également recevoir la Lettre du Réseau Paratriathlon, envoyez une demande motivée (nom, prénom, club, action dans le paratriathlon, formation fédérale, autres formations, etc.) accompagnée de votre adresse de courriel à [Cyrille Mazure](mailto:Cyrille.Mazure).

**Pour plus d'informations concernant les épreuves régionales et le championnat de France
Contactez votre ligue régionale ou l'organisateur de l'épreuve**

**Pour plus d'informations concernant les épreuves internationales
Contactez Nicolas Becker nbecker@fftri.com**